HONORAIRES DE NEGOCIATION

(Barème en vigueur en date du 1er janvier 2026)

A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

	Mandat Simple	Mandat Exclusif
0 à 99.999 €	Forfait 6.500 € TTC	Forfait 5.500 € TTC
100.000 € à 249.999 €	5,5 %	5 %
250.000 € à 499.999 €	4,5 %	4 %
Supérieur à 500.000 €	3,5 %	3 %

ESTIMATION : 250 € si elle n'est pas suivie de la signature d'un mandat de vente.

GROUPE ACI Gestion